

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Psychologie, Spécialité Psychologie de l'accompagnement professionnel : approches cliniques et sociales

RNCP6677 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	332t, 315m, 124
Code(s) ROME	K2101, K2111, M1503, M1502, K2401
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Toulouse Jean Jaurès

<http://www.univ-tlse2.fr>

Centre universitaire de formation et de recherche Jean-François Champollion (CUFR)

<http://www.univ-jfc.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Ce professionnel de la psychologie développe son activité dans le domaine de l'analyse de la demande et du conseil, de l'évaluation psychologique, de l'analyse des compétences et de l'élaboration du projet.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Afin d'assurer les différentes missions du psychologue, ce professionnel est capable de : - maîtriser les connaissances approfondies permettant d'expliquer les problématiques psychologiques, économiques et sociales à l'oeuvre en situations de transition professionnelle ;

- analyser les demandes individuelles et institutionnelles afin de définir les buts de l'intervention ;
- développer et mettre en oeuvre des dispositifs individuels et collectifs d'accompagnement de la mobilité professionnelle tout au long de la vie ;
- sélectionner, développer et utiliser les instruments et procédures adéquats en matière d'orientation / réorientation professionnelles, d'insertion / réinsertion professionnelles (notamment dans les activités d'évaluation des compétences, de bilan des compétences, de reconnaissance et validation des acquis de l'expérience) ;
- développer des interventions spécifiques aux problématiques des publics accompagnés (publics éloignés de l'emploi, salariés, seniors, jeunes diplômés...) ;
- évaluer à partir de critères et d'outils préalablement définis et sélectionnés la pertinence des interventions et des dispositifs proposés et mis en oeuvre ;
- fonder son intervention à partir d'une réflexion autour des questions éthiques et déontologiques spécifiques à la pratique du psychologue ;
- communiquer aux bénéficiaires et aux prestataires les résultats de l'intervention (restitution orale et rédaction de comptes-rendus) ;
- actualiser régulièrement ses connaissances et ses compétences notamment en se tenant informé des avancées scientifiques récentes en psychologie ;

- développer des compétences spécifiques selon les changements susceptibles de survenir dans son champ d'intervention et selon les lois et règles nationales et européennes qui régissent la profession du psychologue ;
- maîtriser une langue étrangère.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Ce professionnel exerce son activité dans une institution, une collectivité ou en libéral.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Il peut prétendre à un emploi de : - psychologue du travail,

- conseiller en bilan personnel et professionnel,
- conseiller en formation,
- conseiller en insertion,
- gestionnaire des ressources humaines,
- responsable des emplois et évolution des carrières en entreprise,
- formateur d'adultes,
- chargé d'études et de recherches en sciences humaines.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 123 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	48 100
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Universitaires et professionnels ayant contribué aux enseignements et au suivi de stage (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Idem

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants-chercheurs et professionnels

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/6677/>